COMPTE RENDU DES SÉANCES
DU GROUPE ROMAND DES ÉTUDES GRECQUES ET LATINES

I.

SÉANCE DU DIMANCHE 20 MAI 1990

tenue à la Chaux-de-Fonds sous la présidence
de M. Denis KNOEPFLER

La dernière fois que le Groupe romand s'était réuni dans la métropole du Jura neuchâtelois, c'était en 1951, grâce à l'active collaboration d'un membre de la première heure, M. John NUSSBAUM, professeur au Gymnase de cette ville : à défaut de pouvoir le saluer, le président tient à transmettre à l'épouse et au fils de M. NUSSBAUM, qui suivent avec une remarquable fidélité les activités du Groupe, les vœux les plus cordiaux des fort nombreux membres présents. Il doit aussi, hélas, déplorer le décès de deux personnalités éminentes, qui ont joué l'une et l'autre un rôle considérable dans le domaine des lettres classiques, en Suisse romande et bien au-delà. C'est d'abord Esther BRÉGUET (1905-1990), qui fut présidente du Groupe romand de 1960 à 1962 : pour sa carrière et ses publications on se reportera à la nécrologie parue dans le tome précédent de cette revue sous la signature de M. Marc CHOUET (*R. É. L.*, 67, 1989, p. 32). L'autre perte qui a affecté durement la communauté des antiquisants suisses et étrangers est celle de François LASSERRE (1919-1989). Professeur associé aux Universités de Genève (ville dont il était originaire) et de Lausanne, il occupa la chaire de grec dans cette dernière université de 1973 à 1984, date à laquelle il prit sa retraite tout en demeurant extrêmement actif dans toutes les tâches, universitaires et autres, qu'il réussissait à mener de front grâce à ses multiples talents. Helléniste de vocation et de profession, il n'en était pas moins profondément attaché à l'Italie — où il avait noué de très étroites relations scientifiques et où il obtint maintes distinctions : sa connaissance de Rome et de l'Empire romain se manifeste du reste à plein dans la si méritoire édition de Strabon qu'il a dirigée aux Belles Lettres, édition dont l'achèvement incombe désormais à son principal collaborateur, M. R. BALADIÉ. Ses principaux travaux ont par ailleurs été consacrés à la poésie grecque (sur les sentiers de laquelle il avait traqué, pour sa thèse de 1946, *La figure d'Éros*) — avec, notamment, un *Archiloque* qui fait autorité — et à la philosophie classique (ainsi *Die Fragmente des Eudoxos von Knidos*, Berlin, 1966) puis surtout hellénistique, deux domaines où il publia également de nombreux articles, commodément réunis maintenant dans le recueil intitulé *Nouveaux chapitres de littérature grecque (1947-1986)*, Lausanne, 1989. Homme de conviction, de foi et de devoir, Fr. LASSERRE laisse le souvenir d'un savant ouvert au monde et engagé au service de la cité, celle dont il trouvait le modèle aussi bien chez Platon que chez saint Augustin.

Deux communications étaient à l'ordre du jour.

I. — M. CHAMOUX, professeur honoraire de la Sorbonne (Paris IV), membre de l'Institut, *Diodore de Sicile, historien du monde grec et romain.*

Sous le titre *Un historien mal-aimé, Diodore de Sicile*, cette brillante conférence avait déjà été prononcée à Paris le 22 avril 1988 lors de la séance commune à l'Association des Études grecques et à la Société des Études latines : on pourra donc se reporter au résumé qui en a paru dans la *R. É. G.*, 102, 1989, p. XXII-XXIII, et dans la *R. É. L.*, 67, 1989, p. 8-10. Pour une présentation plus développée, cf. *Bulletin Association Guillaume Budé*, 1990, fasc. 3, p. 243-252, en attendant la substantielle *Introduction générale* à Diodore qui figurera dans le t. I, sous presse, de l'édition de la *Bibliothèque historique* en cours aux Belles Lettres (ont déjà paru les livres III, XII, XV, XVII, XVIII, XIX).

II. — M. Michel ABERSON, professeur au Lycée Claparède de Genève, *Tite-Live et les temples de Rome : tradition formulaire et récit annalistique.*

On s'accorde à dire que les passages relatifs aux fondations de temples constituent, au sein de l'œuvre de Tite-Live, un fonds d'informations relativement fiables. On admet aussi que ce sont généralement les annales des pontifes qui, par le biais d'un nombre plus ou moins grand d'intermédiaires, se trouvent à l'origine de cette documentation.

Un examen attentif de ces notices et de leur formulation permet toutefois de préciser quelques points importants relatifs aux sources et à la méthode de travail de l'historien latin dans ce domaine. On s'aperçoit tout d'abord que Tite-Live prend grand soin de faire figurer dans son texte toute une série d'informations détaillées sur les auteurs et les circonstances du vœu, de la construction et de la dédicace des temples votifs, ce que la plupart des autres auteurs antiques qui nous parlent de ces temples omettent de faire de manière systématique. Au besoin, notre historien n'hésite pas à étoffer, par des hypothèses personnelles, l'information dont il dispose, afin d'offrir à ses lecteurs des notices aussi complètes que possible sur les différentes étapes du processus votif qui a conduit à l'édification des différents temples. Il semble d'ailleurs qu'aux époques les plus anciennes, seule la dédicace de ces monuments était répertoriée dans les sources que les annalistes avaient à disposition pour établir ces notices. Le reste a pu être progressivement inventé, reconstitué, inféré ou complété sur la base, notamment, des fastes triomphaux ou de documents financiers (registres des censeurs).

L'étude de la formulation des notices liviennes à la lumière de parallèles épigraphiques nous montre également que les annalistes ont eu tendance à respecter le libellé et le contenu exact des sources qu'ils utilisaient. Dans certains cas, il est même possible de proposer une hypothèse sur l'origine première de telle ou telle information : annales pontificales, documents censoriaux, comptes rendus des séances du Sénat. L'étude des mentions de sénatus-consultes dans les notices relatives à la construction de temples votifs fournit un bon exemple de ce type de recherche : la présence ou l'absence de ces mentions paraît de prime abord incohérente, au point qu'on est tenté d'y voir l'effet du hasard ou de la fantaisie littéraire. En réalité, si l'on classe les différentes notices de ce type en fonction de leur source probable et des circonstances politiques, historiques, religieuses ou institutionnelles des événements qui y sont relatés, on obtient un tableau cohérent : les sénatus-consultes qui avaient le caractère d'une décision politique véritable sont mentionnés dans la quasi-totalité des cas; seul un passage dont la source remonte visiblement aux registres censoriaux échappe à cette règle, ce qui doit nous amener à reconsidérer sérieusement la prétendue liberté d'action des censeurs en matière de constructions. En revanche, lorsque les sénatus-consultes n'avaient d'autre fonction que d'entériner la poursuite normale d'un processus d'acquittement de vœu, la plupart des notices liviennes n'en font aucune mention; il faut, pour en retrouver la trace, se référer à tel ou tel passage dont la source devait remonter aux comptes rendus des séances du Sénat.

Ainsi, les informations que nous fournit Tite-Live dans ce domaine peuvent être tenues pour un reflet assez fidèle des sources dont elles tirent leur origine; pour nous, elles ne sont donc fiables que dans la mesure où nous pouvons tenir compte des contraintes de contenu et

de formulation propres à ces différents types de sources. Ce respect des formulations originales, dans le domaine des constructions de temple, est, par ailleurs, significatif des options littéraires de Tite-Live et des historiens auxquels il a eu recours; il s'agit là d'une composante spécifique du genre annalistique.

L'après-midi, les membres du Groupe romand ont pu assister à la projection de trois épisodes du film de Chris MARKER, *L'Héritage de la Chouette* (coproduction du Groupe Fondation Onassis, de la SEPT et de FR 3), qui avait attiré l'attention de la critique lors de sa présentation au 21e festival du film documentaire à Nyon (Suisse) en octobre 1989. De façon très intéressante — sinon toujours parfaitement convaincante —, le réalisateur a tenté de mettre en image l'héritage linguistique et conceptuel de la Grèce antique en partant, à chaque fois, d'un mot-clé tel que « cosmogonie », « amnésie » ou « mathématique ». L'évocation des notions et des réalités liées à ces termes universellement répandus dans les langues et les consciences modernes se fait à travers les interventions d'une vingtaine de personnalités du monde contemporain (dont plusieurs penseurs et artistes d'origine grecque comme Castoriadis, Xénakis, Angélopoulos, Ionatos, Svoronos, etc.). Les trois mots ou épisodes retenus pour la projection de la Chaux-de-Fonds étaient « démocratie », « mythologie » et « tragédie », qui comportent chacun quelques très belles séquences. Les spectateurs se sont plu à reconnaître l'intérêt de cette série de treize cassettes (durée : 25 minutes par cassette), sa valeur pédagogique comme incitation à l'étude des langues anciennes et sa possible utilisation dans les classes du degré secondaire ou même à l'université. Notons ici qu'il est possible d'obtenir ces cassettes en location, contre un montant à convenir, auprès des Studios M 5, 168, rue Saint-Charles, Paris XVe (M. Laurent GORNY).

II.

SÉANCE DU SAMEDI 17 NOVEMBRE 1990

tenue à Fribourg sous la présidence
de M. Denis KNOEPFLER

Élections.

La séance s'est ouverte, comme le veut la règle tous les trois ans, par la présentation et l'approbation des comptes. Puis le Groupe romand des Études grecques et latines a élu comme suit son comité pour la période 1991-1993 :

Président :	M. André HURST (Genève)
Vice-président :	M. Marcel PIÉRART (Fribourg)
Trésorier :	M. Michel BOILLAT (Neuchâtel-Jura)
Membres :	Mme Madeleine BRAILLARD (Fribourg)
	M. René AMACKER (Genève)
	M. François SPALTENSTEIN (Lausanne)
	M. Denis KNOEPFLER (Neuchâtel, président sortant de charge).